Envoyé en préfecture le 26/03/2026
Reçu en préfecture le 26/03/2026
Publié le
ID : 056-215601030-20260321-DELIB2026270314-DE

Extrait du registre des délibérations de la commune de LANTILLAC

Département du MORBIHAN

Arrondissement de PONTIVY

Commune de LANTILLAC

SEANCE DU 21 MARS 2026

Date de la convocation : 16.03.2026

Date d'affichage : 16.03.2026

Nombre de membres :

Afférents au Conseil municipal	11
En exercice :	11
Votants :	11

Pour :	11
Contre :	0
Abstentions :	0

L'an 2026, le 21 mars à 10 heures et 30 minutes, le Conseil Municipal, sur convocation adressée par le Maire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en mairie, sous la présidence de M. Michel BERTHO, Maire.

Présents : BERTHO Michel, BESNARD Sébastien, BLANCHARD Vanessa, JICQUEL Rachel, LAUNAY Yannick, PIGNEUL Dominique, PRIGENT Amélie, ROBINO Nicolas, ROHEL Marina.

Excusés : ALLAIN Killian (pouvoir à R. JICQUEL), GILBERT Gwénaël

A été nommé(e) secrétaire : Mme Rachel JICQUEL

DELIB 2026-27-03-14 Désignation de correspondants défense

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal qu'il convient de désigner un « correspondant défense ».

Cette désignation s'inscrit dans la volonté de l'Etat de développer les relations entre les services des forces armées, le Ministère de la défense, les élus et les concitoyens.

M. Gwénaël GILBERT et Mme Marina ROHEL se portent candidats.

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité, décide :

- **M. Gwénaël GILBERT est désigné correspondant défense titulaire**
- **Mme Marina ROHEL est désignée correspondante défense suppléante.**

Le Maire,

M. BERTHO

M. Bertho

Mairie de LANTILLAC 56 (Morbihan)